



Artix, le 6 mars 2010.

Objet : réponse au questionnaire envoyé par la FCPE64.

Monsieur le Président de la FCPE64,

Vous trouverez ci-dessous les réponses de la liste Europe Écologie des Pyrénées Atlantiques au questionnaire que vous nous avez fait parvenir.

1) **Laïcité et argent public:**

Pour nous le concept de laïcité est fondamental et la marchandisation de l'école inacceptable.

Nous sommes donc contre le financement public des établissements d'enseignement confessionnels et de ceux poussant au consumérisme éducatif.

Par contre, force est de constater le désengagement de l'État dans le domaine de l'éducation.

Pour pallier cet état de fait, nous pensons que la région est l'échelon adéquat.

Nous ne sommes donc pas opposés au financement public de structures associatives, ayant des projets pédagogiques innovants, permettant par exemple de revitaliser des zones rurales ou urbaines désertées par l'Éducation nationale, ou permettant de pallier les déficiences de l'état dans le domaine de l'enseignement des langues de notre région.

2) **Gratuité :**

Nous sommes par principe pour la gratuité totale de la scolarité, mais cette gratuité totale, à la source, n'implique pas de péréquation. Dans ce cas là, tous les revenus, même les plus gros, peuvent bénéficier de la manne publique. Le système du « coup d'pouce » semble plus égalitaire car son montant est supérieur quand les familles bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire. Mais l'octroi ou non d'aides en fonction des revenus, présente aussi des inconvénients, car elle peut éventuellement permettre aux collectivités publiques de se désengager progressivement, en diminuant subrepticement les seuils de déclenchement.

De plus, certaines associations, qui travaillent au jour le jour, avec les pans les plus précarisés de notre société, pensent que la gratuité totale n'est pas la solution. Car certaines familles, parmi les plus défavorisées, ont le désir de participer financièrement, même symboliquement, à l'éducation de leurs enfants. C'est pour elles, une question de dignité.

Comme vous le voyez, la réponse à votre question sur la gratuité de l'école n'est pas simple à donner. Nous pensons donc que la réponse définitive à votre question, ne peut être donnée qu'après une large consultation de tous les acteurs. Compte tenu de la place que tient votre Fédération dans le milieu éducatif, nous vous comptons, bien sûr, parmi les interlocuteurs privilégiés que nous consulterons avant toute prise de décision.

Si la formule du « coup d'pouce » est la solution maintenue, il faut augmenter progressivement son montant, afin de couvrir le prix des fournitures pédagogiques que sont les manuels.

Nous pensons aussi, que le nombre de représentants qui vous sont attribués au Conseil Économique et Social Régional ne correspond pas à votre importante représentativité auprès des parents d'élèves de notre région.

3) **Restauration scolaire :**

Nous sommes contre toute privatisation de la restauration scolaire, l'alimentation de nos enfants, donc leur santé, ne sont pas des marchandises. La restauration scolaire ne doit plus être un débouché commercial pour les grands groupes agro-alimentaires qui soutiennent une agriculture productiviste dont nous ne voulons plus.

Effectivement, le prélèvement effectué par la région (ex-FARPI) est un prélèvement injuste qui impose deux fois les familles. Le Conseil Régional reprend de la main gauche, ce qu'il a donné de la main droite.

Notre objectif principal est que tous les élèves aient accès, sans augmentation du prix des repas, à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, issue de l'agriculture paysanne de proximité.

Nous proposons donc que la totalité des sommes prélevés au titre de l'ex-FARPI soient dévolues à la réalisation de cet objectif.

En vous remerciant de nous avoir permis de nous exprimer.
David GROSCLAUDE – Tête de liste Europe Écologie 64